

Discours de M. Marc TSCHIGGFREY
Cérémonie des vœux aux personnels du
Haut-commissariat de la République en Polynésie française
Mardi 19 janvier 2016
(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Haut-commissaire, Madame, Chers collègues,

Je veux au préalable souhaiter à tous ceux d'entre vous que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer depuis le début d'année et renouveler aux autres mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016, qu'elle puisse vous apporter pleine satisfaction aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

Traditionnellement, il est d'usage de revenir sur les événements marquants de l'année qui s'est écoulée. Je veux bien sûr d'abord évoquer les multiples attentats dont a été victime notre patrie, que ce soit en début d'année, les 7,8 et 9 janvier, ou à la fin de celle-ci le 13 novembre. Les derniers actes commis en ce début d'année 2016 montrent toute la vigilance nécessaire et la détermination qui doivent être la nôtre pour continuer en dépit des multiples actes de barbarie.

Mais avant d'entrer dans ce bilan 2015, je tiens à remercier les personnes ici présentes qui m'ont immédiatement intégré dans cette très belle structure et cette équipe dynamique. C'est bien entendu au premier chef vous-même, M. le Haut-commissaire, accompagné de votre épouse que je salue, mais aussi tous les collègues administrateurs qui ont eu la gentillesse de m'expliquer toutes les subtilités du territoire. Je n'oublie pas tous les agents, à quelque niveau que ce soit, qui ont tous apporté leur pierre à la construction continue des politiques publiques de l'Etat.

Qu'on en juge sur les différentes matières qui ont été au cœur de cette année 2015. Dans le domaine régalien, le cœur de nos missions de souveraineté et lorsque l'Etat est le dernier recours, l'activité a toujours été aussi intense. Ainsi, 14 interventions de la direction de la protection civile ont eu lieu tout au long de l'année et l'on peut citer l'aide précieuse apportée lors des dernières intempéries du 13 décembre sur les communes de Hitia O Te Ra et Mahina auprès des collectivités et des citoyens, que ce soit pendant la crise ou après celle-ci, en soutien et en renfort. La préparation aux crises reste un élément majeur de notre mission et l'on peut se féliciter qu'aujourd'hui, 47 communes sur 48 disposent d'un plan communal de sauvegarde. Je n'oublie pas les autres composantes du cabinet qui ont su faire face aux défis sans cesse renouvelés, allant des affaires générales ou des incessantes visites

ou cérémonies, à la coopération internationale, notamment l'organisation du séminaire FRANZ qui a mobilisé toutes les énergies. Je voudrais aussi citer les multiples concours organisés par le SGAP qui ont été des défis très importants cette année, en dehors des autres tâches exercées par cette structure.

Dans le cadre de nos relations partenariales avec le Pays sur le plan financier, je ne peux que me féliciter de l'exécution de l'année 2015 qui a connu un plein succès. Les principaux outils contractuels ont été utilisés à leur plein potentiel et parfois même au-delà. A cet égard, je dois souligner le travail en amont qui a été effectué en relation avec l'administration du pays afin d'avoir des projets finalisés et aboutis, pour ne perdre aucun crédit. Ce sera à nouveau un des enjeux de 2016 mais j'y reviendrai.

Si l'on regarde également les opérations conduites en faveur des collectivités de Polynésie française, plusieurs opérations d'envergure ont été réalisées en 2015. Je peux citer par exemple le centre d'enfouissement technique de Tubuai ou de nombreuses rénovations de bâtiments publics dans l'ensemble des archipels et notamment des îles les plus éloignées. Sur ce point, la compétence et la qualité reconnue à notre ingénierie publique s'est encore confortée et a souligné sa place indispensable pour le maintien de services publics de qualité sur l'ensemble de ce territoire.

Notre aide s'est également concrétisée par l'aide juridique indispensable aux multiples actes produits et je voudrais saluer le travail réalisé par le contrôle de légalité afin d'affirmer les principes essentiels à notre République. Nous sommes clairement passés aujourd'hui d'un simple contrôle des actes à la mise en œuvre d'une aide aux décideurs, élus ou administratifs, avec un aspect pédagogique prédominant et déterminant. Mais cet aspect ne doit pas non plus faire oublier les multiples autres fonctions exercées dans le domaine du droit sur lesquelles je reviendrai ensuite.

L'action de l'Etat s'est enfin engagée au plus près des citoyens de Polynésie française via les subdivisions, pour donner un souffle à certaines politiques économiques ou à certaines aspirations. Des projets comme le contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) ou l'adressage ont clairement comme but affiché de relancer une économie encore fragile en donnant les appuis nécessaires à la relance attendue par tous. Ainsi, cette relance se décline via le tourisme pour les îles Marquises avec la poursuite des travaux pour leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, par de multiples projets communaux aux Australes ou la sécurisation des ressources en eau et en carburant aux îles des Tuamotu Gambier. Tous ces projets, à des stades plus ou moins avancés, ont pour objectif de permettre la libération des énergies en autorisant les hommes et les femmes de ce territoire à s'engager dans l'avenir sans préoccupation des contraintes actuelles.

Pour ces objectifs, l'Etat a dû profondément se modifier en interne et un regard un peu introspectif sur les chantiers passés n'est pas à écarter. Si l'on observe les changements intervenus en quelques années au Haut-commissariat, la mue est profonde. C'est d'abord

l'enveloppe extérieure qui s'est maintenant affirmée, avec le nouveau bâtiment BARS et la fin des derniers déménagements d'importance comme l'arrivée conjointe de la DIP et des subdivisions dans les nouveaux locaux de Bruat rénovés fin janvier 2015.

Mais c'est surtout la réorganisation interne des services du Haut-commissariat qu'il faut souligner. Cette démarche entreprise par M. le Haut-commissaire et mon prédécesseur que je tiens à remercier a pu donner tous ses effets au cours de cette année. La clarté et la visibilité de l'organigramme est je crois maintenant un point établi pour nous mais aussi pour nos interlocuteurs extérieurs qui identifient plus clairement les rôles et les responsabilités de chacun. Ce travail, je le sais, est le fruit de multiples concertations, de réunions et de préfigurations longuement analysées, muries et mis en œuvre progressivement. Quel en a été le bénéfice pour nous tous ? Nous avons d'abord mis en place des éléments nouveaux permettant un accueil le plus élevé qui soit des usagers, une des premières missions qui nous incombent. Je pense bien sûr à la certification Qualipref 2.0 qui n'aurait pu se faire sans la volonté de tous les agents impliqués dans ce processus et qui ont donné leur savoir et leur énergie à la réalisation de ce label, pas pour avoir simplement le logo, mais parce que celui-ci veut dire une amélioration réelle de la réponse aux usagers, sous toutes les formes et dans toutes les conditions. Le nombre d'actes au profit de nos concitoyens a pu ainsi se réaliser sans difficulté, sur un rythme soutenu avec plus de 20 000 passeports et 24 000 CNI traités sur l'ensemble de l'année, sans compter l'accueil de plus de 4 000 usagers pour le pôle de continuité territoriale. La nouvelle réglementation relative aux armes entrée en vigueur en avril 2015 a pu être absorbée ainsi que le lancement du répertoire national des associations en septembre 2015. Ce n'est pas le fruit du hasard mais d'une motivation constante des équipes, notamment celles de l'accueil, que je remercie particulièrement.

Cette mue a permis de répondre aussi à d'autres demandes tout aussi pressantes, notamment dans le domaine de l'ingénierie publique, où la charge de travail s'est considérablement alourdie en 2015, en particulier vis-à-vis de l'ensemble des services de l'Etat : rénovation des locaux de la DSP, du tribunal d'Uturoa, construction de deux bureaux d'aide aux victimes au Palais de justice ne sont que quelques exemples de ces opérations qui conduisent à un cercle vertueux du « mieux d'Etat ».

Mais cela a été aussi la mise en place de la mission de la stratégie et de l'évaluation qui a apporté continuellement son expertise dans tous les domaines où une analyse fine sur des sujets très variés, en dehors des champs traditionnels, était demandée. C'est également la prise en compte de l'importance de la notion d'analyse et de conseil dans les domaines économiques, environnementaux ou sociaux comme la réforme du régime de solidarité de la Polynésie française ou la défiscalisation. En cela, l'Etat conforte son rôle d'acteur d'aide à la décision au profit de tous ses partenaires extérieurs.

Cet édifice, pour qu'il demeure solide et pérenne, doit avoir des bases solides, soit des femmes et des hommes qui sont mis en responsabilité avec des moyens les plus pertinents possibles mis à leur disposition. Au-delà de la formation, qui demeure un outil indispensable et particulièrement important en outre-mer où les compétences peuvent être rares, je reste très attaché aux travaux actuellement en cours dans le domaine des statuts des agents qui travaillent au Haut-commissariat. Nous partageons tous l'analyse d'une situation aujourd'hui inextricable, avec de multiples statuts ou au contraire l'absence de statuts, qui méritent une vraie remise en question. C'est pourquoi nous sommes en cours d'interrogation du Conseil d'Etat quant aux mesures à mettre en œuvre pour procéder à une clarification et une simplification dans ce domaine. J'attache aussi du prix à ce que cette réforme future associe au mieux les agents et les partenaires sociaux qui ont naturellement vocation à être informés des avancées en la matière. Comme je l'ai déjà dit auparavant, il s'agit d'aller vers un « mieux d'Etat » et il n'est pas question dans mon esprit ou pour qui que ce soit que cette évolution se fasse au détriment des agents, sur le plan statutaire ou bien entendu financier. Nous continuerons à avancer dans cette démarche « gagnant-gagnant ».

Dans le même ordre d'idée, afin d'anticiper au mieux les évolutions des attentes des usagers et de faire progresser les agents en compétence et en responsabilité, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences initiée en 2015 sera poursuivie en 2016 avec au premier semestre une restitution du travail d'analyse effectué. Elle a pour objectif de déboucher sur des mises en œuvre concrètes quant au mode de management des cadres. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Quant à l'organisation de la structure, après les dernières modifications intervenues à la fin de l'année, il convient de continuer les travaux sur la mise en place prochaine d'une direction interministérielle des moyens de l'Etat et des réflexions sur certaines fonctions du cabinet, sans *a priori* ni décision d'ores et déjà prise en la matière. J'attacherai encore une fois beaucoup d'importance à ce que les travaux associent agents et organisations représentatives tout au long du processus.

Toutes ces réflexions doivent en outre s'inscrire dans le cadre national où de profondes mutations sont à l'œuvre. En effet, dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération (PPNG), la mission des titres aurait vocation à être instruite sur des plateformes spécialisées pour les CNI et passeports, limitant l'accès au guichet aux communes disposant de dispositifs de recueil. Le gain en ETP serait mis à profit d'une formation ambitieuse avec un repyramidage, sur des missions prioritaires comme la gestion locale des crises ou l'expertise juridique et le contrôle de légalité. Nous avons déjà fait remonter à la direction générale des outre-mer nos observations vis-à-vis de ces orientations mais surtout nos spécificités afin de prendre celles-ci en compte dans la réforme générale en cours.

S'agissant du plan de travail pour cette année, de nombreux défis sont encore à relever.

Je citerai naturellement la prochaine visite du Président de la République prévue à la fin du mois de février. Vous avez déjà beaucoup contribué à la préparation et de nombreux efforts seront encore à produire jusqu'à son arrivée mais je suis certain de la motivation de tous pour la réussite de cet enjeu essentiel pour le territoire. Nous aurons également à accompagner le contrat de projets 2015-2020 avec le suivi du contrat de projets 2015 et l'élaboration dès le début de l'année du contrat de projets 2016, sans oublier la programmation du 3IF. Troisième sujet d'importance, la réforme du secteur de la santé avec le soutien de l'Etat au régime de solidarité de la Polynésie française. Ce sera incontestablement une année charnière et nous aurons à cœur d'accompagner le Pays dans ses mutations qui deviennent aujourd'hui indispensables pour assurer la pérennité du système de santé par répartition. De nombreux autres chantiers peuvent être cités mais la liste serait trop longue pour les énumérer.

Tous ces sujets montrent que l'Etat reste au cœur du dispositif de rénovation du territoire. Plus que jamais, celui-ci doit être en soutien et en appui aux politiques locales, d'où l'importance à ce que nous devenions de plus en plus une administration de mission, sans oublier toutefois notre cœur de métier, le service aux usagers. Pour y arriver, nous aurons encore besoin de développer notre capacité à analyser les politiques publiques locales et d'approfondir notre capacité à répondre aux usagers. Ce seront donc deux chantiers supplémentaires à prévoir pour l'année 2016, le second étant déjà bien engagé par l'élargissement prévu des fonctions incluses dans le certificat Qualipref 2.0 dès cette année.

Je terminerai naturellement par des vœux pour cette année. Si les années précédentes ont été des années bien ternes sur le plan économique et social, je souhaite que nous contribuions tous collectivement à ce que l'année 2016 soit celle de la relance et que nous soyons tous des acteurs actifs et engagés dans ce processus. Par nos compétences, nous pouvons et devons aider les responsables et nos concitoyens dans leurs actions.

Je vous souhaite donc une excellente année 2016 et salue l'ensemble des anciens agents ou nouveaux retraités qui se sont joints à nous pour cette réunion. Ceci est la preuve de cet esprit de solidarité et d'équipe qui est fondamental pour aller tous ensemble dans le même sens. Merci à vous tous.